



« J'agis pour ma ville ! »

Compte-rendu du 1^{er} comité consultatif **« Aménagement de la place de l'hôtel de ville »**

Le 02/09/2021 de 18h30 à 20h30

CR rédigé le 03/09/2021

Collèges citoyens

Présents

Mmes Sabin, Virmoux

MM. Alzy, Gaillard, Prieur

Excusée

Mme Rebiffé

Absente

Mme Dubois

Collèges associatifs

Présents

Commerçants : Mme Gallard, Mme Boisseau, M. Bery, M. Robin

Mme Hervy (Vineuil Environnement), Mme Covas (Vineuil Patrimoine), M. Picard (Trait d'Union Solidaire)

Excusés

M. Moreux, M. Robin

Absents

M et Mme Do Lago, M et Mme Guillard, Mme Goncalves

Collèges élus

Présents

Mme Claudon, Mme Fhima, Mme Lorenzo, M. Adroit, M. Martinet

Co-présidents : MM Gibert, Fornasari

Un tour de table est réalisé afin que chaque participant se présente.

La réunion débute par le recensement des aménagements nécessaires pour rendre la place plus attractive :

- Bancs/tables dont une partie couverte. Prévoir du mobilier adapté (bancs plus hauts)
- Jeux pour enfants
- Parking vélos abrité
- Diminution du sol minéral, dont la partie restante devra être revue, au profit de végétalisation, y compris plantation d'arbres pour augmenter les zones ombragées. Ce point a pour objectif de lutter contre le réchauffement en créant un espace de fraîcheur et en accentuant la captation du CO2.
- Déplacer le panneau lumineux d'informations

- Mise en place d'une sonorisation

Plusieurs points sont ensuite évoqués. Le débat principal porte sur la présence du marché sur la place.

- Esthétique de l'hôtel de ville à améliorer
 - o Pose d'éclairage
 - o Végétalisation des façades
 - o Décoration
- Parkings
 - o Préserver le nombre de places disponibles.
 - o Les parkings derrière la mairie et la pharmacie doivent être mieux signalés.
- Terrasses des bars/restaurants
 - o Dans le cadre d'un espace partagé sur la place, il est envisagé d'y positionner les terrasses afin de libérer le trottoir (cf. comité « Rue de la République »)
- Présence du marché

Ce point est au cœur du réaménagement de la place. Plusieurs hypothèses sont évoquées :

 - o Maintien en l'état. La place n'étant pas extensible
 - Comment gérer l'espace dans l'avenir si le marché s'étend ?
 - Peut-on faire cohabiter un espace équipé pour le marché avec un espace convivial
 - o Déplacement du marché sur la place Polch qui deviendrait un espace vivant pouvant également accueillir certains événements comme la fête de la musique, la semaine du développement durable, une brocante...Attention au bruit induit par cette option.
 - o Déplacement du marché sur la promenade de l'hôtel de ville en fermant cet axe du Crédit Agricole à la pharmacie.

Le comité semble favorable à cette dernière hypothèse. Toute option de déplacement du marché devra se faire en concertation avec les commerçants concernés.

Il est rappelé le rôle important du marché mais qu'il occupe la place ½ journée par semaine. Quelle que soit l'option retenue, il faudra prévoir l'alimentation électrique pour les commerçants.

Le comité souhaite des éléments de réponse pour poursuivre la réflexion :

- Embellissement de la façade de la mairie : Qu'est-il possible/impossible de faire ?
- Végétalisation de la place + création d'espaces ombragés (arbres ou autres équipements)
- Fermeture d'une partie de la promenade de l'hôtel de ville le dimanche matin pour installer le marché (avec bornes électriques)
- Aménagement de la place Polch pour en faire une place accueillant des activités.
- Déplacement éventuel de quelques places de parking présentes le long du parvis.

Les Services Techniques de la commune seront sollicités pour apporter des réponses lors du prochain comité le 16 septembre.